



Futur locataire d'un appartement

Par **cris**, le **20/12/2008** à **19:40**

Je vous explique ma requête. Voila avec mon ami nous avons visité un appartement qui nous a beaucoup plu et d'ailleurs notre dossier est accepté. Seulement le problème est que nous n'avons toujours pas rencontré le propriétaire de l'appartement car il est à l'étranger et c'est apparemment un de ses amis qui nous l'a fait visiter. De plus, on a remarqué qu'il n'y avait ni prise télé ni prise téléphonique, de là nous l'avons signalé à cet ami du proprio pour qu'il puisse lui demander de faire intervenir à ses frais des agents pour ouvrir la ligne. Le proprio aurait répondu que ce serait à nos frais car il nous ferait une fleur au niveau de l'électricité car il n'a toujours pas changer le compteur et a dit que l'on ne paierait pas l'électricité jusqu'à arrivé à la somme de 150€ prix de l'intervention de france telecom. Cependant ceci n'a pas été écrit ce ne sont que des paroles. Ceci me semble bizarre, j'aimerais savoir ce que vous en pensez? Ne serait ce pas une arnaque? Et si c'en était une quel serait l'avantage de faire ça? Et quels risques pouvons nous courrir?

Par **chaber**, le **21/12/2008** à **05:57**

Tout arrangement doit se faire par écrit
Surtout n'oubliez pas d'établir un état des lieux